

**REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE LA
FORMATION**

Concours d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire

www.tunisie-etudes.info

**SESSION: NOVEMBRE
2004**

COEFICIENT: 2

EPREUVE : ECONOMIE

DUREE: 3 heures

L'épreuve d'économie comprend deux parties obligatoires.

Partie I : (10 points)

Choisissez pour chaque question une seule réponse correcte. Votre réponse doit être donnée sur votre feuille d'examen en indiquant le numéro de la question et la lettre alphabétique correspondante à la réponse, par exemple : 1 \longrightarrow a

- 1) La loi de Say implique :
 - a) qu'il ne peut pas y avoir de crise de surproduction ;
 - b) que le niveau d'activité économique est toujours suffisant ;
 - c) que l'Etat doit soutenir la demande globale pour qu'elle soit égale à l'offre globale ;
 - d) que la demande crée l'offre.

- 2) Selon la loi psychologique fondamentale de Keynes, les dépenses de consommation :
 - a) décroissent lorsque le revenu augmente ;
 - b) augmentent plus vite que le revenu ;
 - c) augmentent moins vite que le revenu ;
 - d) augmentent dans la même proportion que le revenu.

- 3) La thèse de la parité des pouvoirs d'achat dit que :
 - a) le niveau des prix varie en fonction du taux de change ;
 - b) le taux de change varie en fonction du niveau des prix ;
 - c) le pouvoir d'achat de deux monnaies ne peut jamais être le même ;
 - d) les autorités monétaires doivent intervenir pour égaliser les pouvoirs d'achat des monnaies.

- 4) Dans un régime de changes flexibles :
 - a) le revenu est une variable rééquilibrante ;
 - b) le taux d'intérêt est la variable d'ajustement ;
 - c) l'Etat fixe le taux de change ;
 - d) le taux de change est la variable d'ajustement.

- 5) L'hypothèse d'anticipation rationnelle :
 - a) suppose une information parfaite ;
 - b) rejette toute erreur de prévision ;
 - c) se fonde sur l'apprentissage ;
 - d) se conforme à l'observation la plus courante.

- c) 0,25
- d) 0,15

Partie II : 10 points

Analysez et commentez le passage suivant :

Les grands pays industrialisés connaissent depuis l'an dernier un ralentissement de croissance quasi généralisé. La mondialisation a-t-elle gommé les différences économiques nationales pour créer une conjoncture mondiale synchronisée où les principaux pays marchent au même pas ? De fait, les cycles économiques paraissent plus similaires depuis le début des années 90. Les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur des nouvelles technologies jouent par exemple un rôle de même nature dans le ralentissement de l'investissement aux Etats-Unis et en Europe. Les phases de ralentissement d'activité sont largement synchronisées depuis la fin du XIXe siècle. Des crises des années 1890 à celle des années 1970 en passant par la crise de 1929, les cycles économiques des grands pays industrialisés ont toujours été très liés. Le rôle de l'investissement dans les phases de baisse d'activité n'a cessé de croître depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la situation actuelle n'ayant rien d'exceptionnel.

Pourtant, de nouveaux mécanismes de transmission internationale des conjonctures pourraient s'être mis en place ces dernières années, suggérant un pas supplémentaire dans les liens entre les différentes économies. Les évolutions des marchés boursiers semblent ainsi assez corrélées. Compte tenu de l'accroissement récent des portefeuilles d'actions détenus par les ménages, la baisse généralisée des bourses pourrait exercer un peu partout un « effet de richesse » négatif pour les ménages : leur patrimoine se dévalorisant, les ménages consomment moins.

Un autre facteur de mondialisation des conjonctures pourrait être dû à l'internationalisation des entreprises : une mauvaise passe dans un pays pourrait inciter les firmes à réduire leurs investissements dans d'autres régions.

Enfin, la transmission des fluctuations conjoncturelles pourrait aussi être affectée par des facteurs comme la confiance dont l'effet est encore plus difficile à mesurer.

Alternatives économiques, numéro 205
Juillet-Août 2002